

Fiche Sanitaire de Liaison



Cette fiche est à renseigner obligatoirement et en totalité par le(s) responsable(s) légal (aux) de l'enfant. **L'inscription sera prise en compte à réception du dossier complet et du versement de l'acompte**

Domaine de Clairefontaine

Siège administratif

157 chemin de la Verlaque

83400 HYERES

Tél : 0613371443

www.sejourvacances-clairefontaine.com

Mail : sejourvacances.clairefontaine@gmail.com

1- ENFANT

Nom _____ Prénom _____

Sexe : Garçon Fille Date de Naissance : ___/___/___ Lieu : _____ Age : _____

Club :

Coordonnées du séjour : **DOMAINE DE CLAIREFONTAINE – 120 Chemin du domaine de la Clairefontaine – 04140 SAINT MARTIN LES SEYNE – 04/92/32/57/92 - Agrément Numéro : 041910001**

2- SEJOUR/ACTIVITE/NIVEAU EQUESTRE

Date (cocher la/les semaine(s) concernée(s)) :

MOIS DE JUILLET	Choix	MOIS D'AOUT	Choix
05/07/2026 au 12/07/2026	<input type="checkbox"/>	26/07/2026 au 02/08/2026	<input type="checkbox"/>
12/07/2026 au 19/07/2026	<input type="checkbox"/>	02/08/2026 au 09/08/2026	<input type="checkbox"/>
19/07/2026 au 26/07/2026	<input type="checkbox"/>		

Tarifs du séjour : 1 semaine : 690 € Acompte : 150 €
2 semaines : 1280 € Quel que soit le nombre de semaines
3 semaines : 1870 €
4 semaines : 2440 €

(Niveaux équestres de l'enfant : A l'aise aux 3 allures Moyen Confirmé)

Diplôme obtenu : G1 – G2 – G3 – G4 – G5 – G6 – G7

N° de licence FFE de votre enfant : _____ (licence pratiquant de l'année en cours obligatoire)

Si mon enfant n'en possède pas je fais parvenir un règlement séparé à l'ordre des Ecuries d'Olbia de 29 €- N° licence FFE : _____

Sorties prévues* : ACCROBRANCHE

**Les sorties peuvent être modifiées ou annulées sans compensation financière*

Les activités proposées s'effectuent sous la surveillance de personnel diplômé

3- AUTORITE PARENTALE

Nom et Prénom du tuteur légal de l'enfant : _____

en qualité de _____ Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Adresse mail _____

Mère : Tel Port. _____ Tel domicile _____ Tel pro _____

Père : Tel Port. _____ Tel domicile _____ Tel pro _____

N° S.S. _____ Adresse S.S. _____

Nom compagnie Assurance _____ N° Contrat _____

Nom mutuelle _____ N° Contrat _____

4- AUTORISATION DE SOINS, D'HOSPITALISATION ET RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Nom & Prénom : _____ Tél. : _____,

- Autorise les responsables du Domaine de Clairefontaine à donner à l'enfant _____

Âgé de : _____

Tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse ou tout autre affectation grave, après consultation d'un praticien.

- Autorise à faire procéder à l'hospitalisation de celui-ci si nécessaire.

- Certifie que l'enfant a reçu les vaccinations et rappels obligatoires suivants et est, à ce jour apte à la vie en collectivité.

Vaccinations obligatoires

DIPHTERIE

TETANOS

POLIOMYELITE

Date du dernier rappel effectué ___/___/___ ___/___/___ ___/___/___

Si l'enfant n'a pas reçu ces vaccins, vous devez joindre un certificat médical de contre-indication à la vaccination concernée

- L'enfant a déjà contracté les maladies suivantes

Scarlatine Otite Rubéole Angine Rhumatisme Oreillons Coqueluche Varicelle

- Allergies :

ALLERGIES	OUI	NON	ALLERGIES	OUI	NON
ASTHME			MEDICAMENTEUSES		
ALIMENTAIRES *			AUTRES : _____		

**Pour les allergies alimentaires, remplir obligatoirement la fiche concernant les intolérances alimentaires*

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler)

- L'enfant suivra-t-il un traitement durant le séjour, si oui lequel : _____

(L'ordonnance et les médicaments dans leurs emballages d'origine devront être transmis au responsable du centre)

- Autres particularités médicales et précautions à prendre : _____

- L'enfant mouille-t-il son lit ? Oui Non Occasionnellement

- S'il s'agit d'une fille, est-elle réglée ? Oui Non Consignes particulières : _____

- Taille de l'enfant : _____ Poids : _____ Pointure : _____

- Observations des parents (Lunettes, Lentilles, Prothèses dentaires ou auditives, habitudes...): _____

- Mon enfant est autonome pour prendre sa douche oui non

- Mon enfant sait nager oui non - Autorisation de baignade oui non

Je souhaite que mon enfant se baigne avec des brassards ou une bouée, je les fournis.

5- AUTORISATION DE DELIVRANCE

J'autorise les responsables du Domaine de Clairefontaine à donner du Doliprane, du Vogalib ou du Spasfon en cas de besoin et de maux légers. Je joins pour cela une petite pharmacie. Vous serez bien sûr prévenu en cas de douleurs persistantes. **(Signer la fiche AUTORISATION D'ADMINISTRER DES MÉDICAMENTS)**

6- EN CAS D'URGENCE : ACCIDENT OU RENVOI

La personne à contacter en mon absence et qui s'engage à accueillir mon enfant en cas de retour anticipé suite à un problème de santé ou à un renvoi est :

Mme, Mr, Nom _____ Prénom _____ Lien de parenté _____

Adresse _____
Code postal : _____ Ville _____ Tél. Port _____
Tél. domicile _____ Tél Pro _____
Adresse Mail : _____

7- REGLEMENT INTERIEUR DU DOMAINE DE CLAIREFONTAINE

Pour passer de bonnes vacances, il est essentiel que chaque participant respecte le règlement interne du Domaine de Clairefontaine et les règles de vie collective éditées par le centre. Au début du séjour les différentes règles sont expliquées à votre enfant. En cas de manquements graves à ces règles, il peut être décidé un renvoi sur décision de l'équipe de direction du centre (violence, brimades,). En signant ci-dessous, votre enfant s'engage à comprendre et respecter le règlement interne du domaine de Clairefontaine tel qu'il figure sur notre site internet : www.sejourvacances-clairefontaine.com.

Fait à : _____
Le : _____

Signature de l'enfant :
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

8- AUTORISATION DE PRENDRE EN PHOTO OU EN VIDEO

Le domaine de Clairefontaine peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos des enfants pendant les activités sportives ou la vie quotidienne et à les utiliser sur tous les supports de communication sans limite ni de temps ni de lieu. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de son séjour, nous vous remercions d'écrire une lettre indiquant votre refus et de la joindre à l'envoi du dossier.

9- AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE DU MINEUR A L'ISSUE DU SEJOUR

J'autorise Mme, Mr, Nom _____
Prénom _____ à prendre en charge l'enfant à la fin du séjour.

9 – COVOITURAGE

J'accepte de prendre en charge des enfants pour le transport aller/retour pour le domaine de Clairefontaine et j'accepte que mon numéro de téléphone soit transmis aux parents intéressés.

Nombre d'enfants : _____ Date(s) possible(s) : _____ Aller : _____ Retour : _____

10 – ATTESTATIONS

J'atteste que mon enfant est apte, médicalement à la pratique de toutes les activités proposées par le Domaine de Clairefontaine.

J'atteste que mon enfant est couvert au titre de la responsabilité civile auprès de la compagnie :de la villeN°.....

VOTRE ENGAGEMENT

Je certifie avoir pris connaissance :

- De l'ensemble des activités du séjour et autorise mon enfant à y participer.
- Des conditions générales de vente, du règlement intérieur présent sur le site www.sejourvacances-clairefontaine.com et m'engage à joindre le dossier complet
 - o La fiche sanitaire de liaison dûment complété et signé ;
 - o La fiche de renseignement des intolérances alimentaires complétée et signée ;
 - o Le règlement de l'acompte du séjour.
 - o L'autorisation de délivrance des médicaments

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le retour du dossier complet.

- Je m'engage à rembourser au Domaine de Clairefontaine l'intégralité des frais avancés éventuellement pour mon compte à l'occasion de frais médicaux, pharmaceutiques, réparation et/ou remplacement de matériel mis à disposition.

Fait à _____
Le ____/____/____

Signature du responsable légal
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)



G.I.P du Pays de Seyne

Unité de Production Culinaire
rue des Marchayers 04 140 SEYNE les Alpes

Tel: 09 91 20 82 13

Mail: giptamaineric@orange.fr

FICHE de renseignement sur les ALLERGIES et INTOLERANCES alimentaires

Selon les dispositions du décret N°2015-447 du 17 avril 2015, entrant en vigueur le 01 juillet 2015, le G.I.P se doit d'être informé en cas d'intolérances ou allergies alimentaires. Nous demandons que les clients remplissent le tableau ci-dessous afin que nous prenions en compte leurs allergies.

Nom de la Structure responsable de la personne	Domaine de Clairefontaine N° Agrément : 041910001
Nom et Prénom de la personne	

Liste des SUBSTANCES ou PRODUITS PROVOQUANT DES ALLERGIES ou INTOLERANCES

	A cocher si intolerance
1 GLUTEN	
2 CRUSTACES	
3 ŒUF	
4 POISSON	
5 MOLLUSQUE	
6 ARACHIDE	
7 SOJA	
8 LAIT et produits à base de lait	
9 FRUITS A COQUE	
10 CELERI	
11 MOUTARDE	
12 GRAINE DE SESAME	
13 ANHYDRIDE SULFUREUX de + de 10 mg/Kg ou Litre	
14 (Consevateur boisson DE e 220 O E 226)	
15 LUPIN	

Aucune intolérance ou allergie aux aliments de cette liste CASE À COCHER OBLIGATOIRE

Fait àle/...../20.....

Signature



AUTORISATION D'ADMINISTRER DES MEDICAMENTS

Je soussigné, (Madame, Monsieur)

Père Mère, de l'enfant

Autorise LES RESPONSABLES DU DOMAINE DE CLAIREFONTAINE

à donner à notre enfant :

Du Doliprane, du Vogalib et/ou du Spasfon en cas de besoin et de maux légers.

Je joins pour cela une petite pharmacie avec ordonnance du médecin pour la posologie.

L'ordonnance est OBLIGATOIRE.

Fait à Le Signature des parents

TROUSSEAU

Cette liste est une aide à la préparation de la valise de votre enfant, elle peut également aider votre enfant à bien remettre toutes ses affaires avant le départ du centre.

Les lessives ne sont pas assurées tout au long du séjour, sauf pour les enfants restant plusieurs semaines

Nous vous conseillons d'étiqueter l'ensemble des affaires de votre enfant et de faire un traitement préventif pour les poux

Affaires nécessaires durant le séjour	
Equitation	Pantalons d'équitation Boots et chaps ou bottes Bombe obligatoire + gilet (conseillé)
Pour la nuit	Duvet ou couverture Oreiller (si l'enfant l'utilise habituellement) Doudou et petite lampe de poche Pyjama
La Toilette	Nécessaire de toilette Serviette / gant Tong pour la douche Peignoir
Le quotidien	Sous-vêtements Chaussettes Tee shirt Pantalon / jogging / shorts Baskets Un lainage Un blouson Un K-way Pull Crème pour les lèvres Maillot de bain Crème solaire Serviette de bain Crème hydratante visage Médicaments - ordonnance obligatoire Lampe frontale pour les sorties nocturnes Casquette Petit sac à dos Traitement anti-poux (<i>obligatoire</i>)
Petite pharmacie	Si votre enfant est sujet aux maux de ventre, de tête..., remplir l'autorisation d'administrer des médicaments et prévoir la pharmacie correspondante avec ordonnance obligatoire.

Quelques informations...

Le dimanche est consacré à l'accueil des enfants entre **16h et 17h**, aucun accueil ne sera fait avant cette heure.

Les enfants devront être récupérés le dimanche suivant ou le dimanche du départ **avant 11h impérativement**. Merci de respecter ces horaires car c'est le seul moment de calme pour les enfants faisant un séjour de plusieurs semaines et les moniteurs.

Merci de nous prévenir par mail si vous accompagnez votre enfant avec votre chien pour éviter tous désagréments avec les chiens du domaine de Clairefontaine à votre arrivée.

Téléphone et adresse du centre :

Domaine de Clairefontaine, 120 chemin du domaine de la Clairefontaine, 04140 SAINT MARTIN LES SEYNE

Tél : 04.92.32.57.92 (Ligne donnée à titre indicatif merci de ne pas téléphoner s'il y avait une urgence, nous vous contacterions et si vous souhaitez nous joindre, nous vous remercions de privilégier l'envoi de mail à sejourvacances.clairefontaine@gmail.com
Vous pouvez avoir des nouvelles de votre enfant sur notre site internet, sur notre page Facebook ou en rejoignant le groupe privé Facebook « News des semaines nature » Des photos sont mises en ligne tous les jours)

Accès : Coordonnées GPS : Quartier de Terre Basse – St Martin Les Seyne

Hyères – Digne

- Traverser Digne en direction de Barcelonnette
- La Javie
- Col du Labouret
- Col de Maure
- Seyne Les Alpes, traverser le village, suivre Selonnet et continuer sur 5 KM, après la station BP prendre à gauche
- Selonnet, arrivé place du village prendre tout de suite à droite après l'épicerie chocolaterie qui fait l'angle, direction St Martin, continuer toujours tout droit en bas de la descente à gauche, Vous êtes arrivés.

Hyères - Tallard

- Suivre l'autoroute jusqu'à Tallard
- Remollon
- Espinasses
- A la sortie d'Espinasses, prendre la D900B, puis la D900C en direction de St martin les Seyne
- A l'intersection avec la D1, prendre la D1 à gauche direction Selonnet.
- Parcourir environ 1300m, le Domaine de Clairefontaine se situe sur la droite juste avant le virage serrez à gauche, vous êtes arrivés.

Formalités administratives

Les documents suivants : **Fiche Sanitaire de Liaison, fiche allergie alimentaire, Autorisation d'administration des médicaments + ordonnance** sont à envoyés impérativement accompagnés de l'acompte du séjour pour finaliser l'inscription.

En l'absence de ces documents, votre enfant ne pourra pas être accueilli.

Le solde doit être versé 3 semaines avant le départ de votre enfant. Aucun dossier ne pourra être remis directement au centre.

Possibilité de payer en plusieurs fois sans frais. Règlement par : Chèque (Ordre Domaine de Clairefontaine), espèces, prélèvement, virement, chèques vacances ANCV.

RIB du Domaine de Clairefontaine (merci de préciser pour les virements le nom de l'enfant) :

IBAN : FR 76 1009 6180 7600 0909 5890 150 - BIC : CMCIFRPP

Formalités santé

Allergies alimentaires – il est obligatoire de nous retourner la Fiche de renseignements sur les ALLERGIES et INTOLERANCES alimentaires. En l'absence de retour de cette fiche, nous considérons qu'il n'y a pas d'allergies ou d'intolérances et nous ne pourrions en être tenu pour responsable en cas d'accident.

Les repas :

Le Domaine de Clairefontaine ayant un agrément Classe 4, le centre de vacances ne peut préparer en interne les repas. Nous travaillons donc avec une entreprise locale le GIP de Seyne les Alpes qui concocte des repas équilibrés à vos enfants.

Et pourquoi pas ?

Vous êtes fatigués après avoir amené votre enfant ou vous souhaitez monter la veille l'hôtel Chez Le Poète peut vous accueillir sur le village de Selonnet : 0492350612 ou le Relais de la Forge – 04 92 35 16 98

Étiquetage des affaires :

L'étiquetage des affaires est fortement recommandé, nous avons testé pour vous www.a-qui-s.fr ou www.stikets.fr.

Adieu les POUX : Nous vous recommandons de faire un traitement préventif anti-poux à votre enfant pour éviter la contamination.

REGLEMENT INTERIEUR



Domaine de Clairefontaine

157 Chemin de la Verlaque

83400 HYERES

www.sejourvacances-clairefontaine.com

Mail : sejourvacances.clairefontaine@gmail.com

Tél : 06 13 37 14 43

Notre principal objectif est de créer une ambiance agréable, familiale et amusante, tout en vivant une expérience inoubliable près des chevaux et poneys au cœur de la nature. Le règlement que nous vous exposons participe pleinement au bon déroulement du centre de vacances.

ARTICLE 1 – COLLECTIVITE

Il est demandé aux enfants de respecter les règles de la vie collective. Toute attitude incompatible avec la vie en collectivité (dégradation, vol, violence, non-respect des personnes et du matériel) sera sanctionnée par l'équipe d'animation.

De respecter le sommeil des autres la nuit et lors des temps calmes. D'être gentil et serviable avec les plus petits et de signaler tout manquement au règlement par un autre camarade aux encadrants.

ARTICLE 2 – VIE AU CENTRE ET EN ACTIVITES

Il est interdit :

D'entreposer les affaires d'équitation (bottes, bombes, selles, etc...) dans les chambres : un local leur est réservé.

De stocker de la nourriture, de manger ou de boire dans les chambres, un espace est réservé à cet effet.

De se mettre debout sur les lits, de rapprocher les lits ou de changer la disposition des chambres.

De sortir dans les champs sans la présence d'un encadrant.

De fumer durant le séjour à l'intérieur et à l'extérieur.

Il est demandé :

De faire votre lit, de ranger vos affaires avant d'aller prendre votre petit déjeuner.

De veiller à la propreté des sanitaires que vous utilisez.

ARTICLE 3 – TELEPHONE PORTABLE

Les téléphones portables sont interdits au centre du Domaine de Clairefontaine. Dans le cas contraire, le téléphone sera remis à la responsable du séjour et restitué à la fin de celui-ci. En cas d'urgence un téléphone fixe permet de contacter les parents.

ARTICLE 4 – TENUE VESTIMENTAIRE, OBJET PERSONNEL

Pour leur bien-être, il est souhaitable que les enfants viennent munis du trousseau indiqué. (Les affaires marquées seront plus facilement identifiables)

Le centre n'est pas responsable des objets que l'enfant apporte avec lui : bijoux, montre, objet de valeur....

En cas de vol ou de perte le Domaine de Clairefontaine ne pourra être tenu responsable.

ARTICLE 5 – AUTOUR DES CHEVAUX

Le port de la bombe est obligatoire et l'accès aux enclos des chevaux et poneys n'est permis que sous la responsabilité d'un encadrant.

En cas de manquement grave à ces règles, il peut être décidé un renvoi sur décision de l'équipe de Direction du centre.

La Direction

~~Domaine de Clairefontaine
157, Chemin de la Verlaque
83400 HYERES
Tel: 04 94 01 43 33 Port: 06 13 37 14 43
Siret 814 666 715 00010 - APE 9493Z
N° Agrément 041910001~~